

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Ahmed Baba Miské

Or, elle le peut, nous en avons la conviction.

Mon frère,
Assalamoualaïka,
Que la paix soit avec toi !

Laisse-moi te saluer, te parler et évoquer avec toi, calmement, un sujet que je sais délicat et qui nous préoccupe tous les deux. Mais il faut qu'on en parle, ne serait-ce que pour rapprocher les

1. les Beni Zorquin ou Izarguïn [Izerguïyène], proches de la côte,

2. les Ait-Mousa-ou-Ali qui habitent l'intérieur.

Les limites de leur territoire sont, du Nord au Sud, le fleuve Chebaïka et le Cap Bojador, et de l'Ouest à l'Est, l'Atlantique et les affluents les plus orientaux de la Saguia-el-Hamra, même proche de Tindouf. Les chefs respectifs de Ubribus, est savrit Mohamed benlesllaque Embarek benche

jusqu'à Asfi, port de la mer environnante, et se termine du côté de l'Occident par les montagnes de Deren »

chercher asile chez les Sahraouis, qui l'ont accueilli. Mais, lorsqu'il a essayé de les dominer, ces derniers, se prévalant de leur tradition d'indépendance à l'égard de tout État, « *refusèrent de lui reconnaître la moindre autorité, et le mirent à mort dans le Tiris en 1713* ».

Tous ces témoignages montrent que le Maroc n'a exercé, avant la colonisation espagnole, aucune autorité sur le Sahara Occidental et que les habitants du Sahara Occidental étaient indépendants. Par leur nombre, leur variété et leur contenu, ces différents témoignages détruisent même l'une des constatations de la Cour Internationale de Justice, selon laquelle certaines fractions de tribus (fractions seulement et non tribus) auraient pu avoir des liens juridiques avec le sultan du Maroc. Dans ce contexte, le gouvernement marocain a invoqué la soi-disant allégeance du cheikh Beirouk au sultan; ce qui est démontré par l'histoire. La preuve en est le traité signé en 1840 entre le cheikh en question et la France. « *Actuellement préparé à partir de 1836 par Delaporte, consul de France à*

Les problèmes du peuple marocain sont d'abord la démocratie et la justice. Tout le monde sait

incomparable avec l'âge d'un peuple. Je ne sais pas combien durera le pouvoir monarchique makhzénien au Maroc, mais je sais que le peuple sahraoui est une réalité irréversible.

Jusqu'à quand le pouvoir marocain continuera-t-il de répéter en vain que le Maroc s'étend de Tanger à Legüera ? Cela rappelle la déclaration de Charles de Gaulle :

- Le peuple sahraoui est résolument décidé à mettre tout le temps qu'il faudra pour défendre son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la justice.
- The Sahrawis are determined to take as much time as is needed to defend their right to self-determination, independence and justice.

10.03.02

-

L'Ouest saharien, revui0 69tifiqevupluridii0 plinaire31